



CONTRATS AVS PEC : une délégation intersyndicale reçue par Mme Mouquet-Burtin, DASEN du Val-de-Marne.

Plus de 40 AVS PEC, enseignants et parents réunis en 24h devant l'IA Mercredi soir.

DERNIERE MINUTE : VICTOIRE EN VUE

pour les AVS PEC et CUI !

Un message des services de la DASEN a été envoyé aux ERSEH du département il y a quelques jours, indiquant que « *pour des problématiques budgétaires nous sommes contraints à la demande du rectorat de ne plus recruter d'AESH jusqu'à nouvel ordre* ». Les AVS en PEC dont les contrats de 9 mois devaient être transformés à leur expiration en contrat AESH et les AVS en CUI depuis 2 ans étaient directement concernés : certains s'étaient vu signifiés que le contrat qu'ils venaient de signer était annulé, d'autres qu'ils ne pourraient signer un contrat d'AESH. Du jour au lendemain plusieurs dizaines d'AVS se retrouvaient au chômage et leurs élèves sans AVS.

Une audience a été demandée en urgence, l'ensemble des syndicats du département ayant été joints pour faire partie de cette action.



Mercredi 15 mai au soir, une délégation intersyndicale SNUipp-FSU / Snudi-FO / CGT-Educ'action avec des AESH et des parents d'élèves concernés a été reçue par Mme Mouquet-Burtin, DASEN du Val de Marne.

Elle a rappelé les revendications :

- **que l'ensemble des personnels** actuellement en contrat PEC arrivant à échéance, soient intégrés sur des contrats AESH
- **des budgets d'urgence** de la part du Rectorat de Créteil

Durant l'audience, la DASEN s'était engagée à ce que les 12 contrats signés soient honorés et suite à l'insistance de la délégation avait affirmé « *qu'il n'y aurait pas d'obstacle budgétaire à la transformation des 45 contrats PEC ou CUI arrivant à échéance en contrat d'AESH* ».

Ces engagements oraux semblent être confirmés dans les faits : nous venons d'apprendre ce jeudi 16 mai par de nombreux directeurs (confirmé par les services de la DSDEN) que **l'ensemble des AVS PEC dont les contrats arriveraient à expiration seraient bien transformés en contrats AESH !!!**

L'alerte à la profession et aux parents d'élèves ainsi que la mobilisation ont abouti et nous ne pouvons que nous en féliciter !

Dans un contexte national d'austérité budgétaire, avec l'annonce de la mise en place des PIAL, prévus dans la loi Blanquer, basés sur une « mutualisation des moyens », nous devons continuer d'exiger :

- **Le strict respect du droit individuel** à l'accompagnement des élèves en situation de handicap,
- **Le retrait de la loi Blanquer et des PIAL** conduisant à une « mutualisation » forcée des agents sur une école ou un groupe scolaire sans affectation précise des heures aux enfants,
- **Des postes statutaires de la fonction publique à temps plein** pour l'ensemble des AESH
- **La mise en place d'une réelle politique de formation** initiale et continue

Nous resterons néanmoins collectivement vigilants sur le respect de ces engagements pour les contrats actuels mais aussi futurs et appelons les écoles confrontées à une éventuelle non-transformation de contrat PEC ou CUI en AESH à nous contacter immédiatement.

Rassemblons-nous, organisons-nous pour défendre nos droits :
participons nombreux à la Réunion d'Information Syndicale AVS,
organisée par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et la CGT Educ'action
jeudi 23 mai de 9h à 12h à Vitry-sur-Seine,
Salle Victor Hugo, Maison de la vie associative,
36 rue Audigeois, à côté de l'école Jean Moulin